

# LA VIE DE LA COMMUNE

## AGENDA

- 25 et 26 mai:** Fête des sports - *Canoë Kayak et Anim' Lœuilly*  
**25 mai :** Concours de boules - *Ché Bouleux*  
**9 juin:** 8<sup>e</sup> Rallye de la Coulée Verte - *Canoë Kayak*  
**16 juin:** Réderie/exposition de tracteurs - *Tilloysirs 06.37.82.09.16*  
**21 juin:** Fête de la musique - *Conty Lœuilly SC*  
**22 juin:** Feu de la St-Jean - *Anim' Lœuilly et Chasse*  
**29 juin:** Kermesse - *Coup d'Pouce* et concours de boules - *Ché Bouleux*  
**12-13 et 14 juillet:** Fête Lœuilly  
**12 juillet:** Retraite aux flambeaux  
**13 juillet:** Repas à Lœuilly  
**14 juillet:** Défilé/jeux à Lœuilly et repas/jeux à Tilloy  
**20 juillet:** Repas et concours de boules - *Ché Bouleux*  
**17, 18 et 19 août:** Fête de Tilloy  
**24 août :** concours de boules - *Ché Bouleux*  
**25 août:** Fête et concours de boules - *Neuvilleoise*

## Ô PRATIQUE



**Horaires Mairie :** Ô de Selle  
11h-12h et 16h30-18h

*Permanences assurées les lundis à*  
\*Neuville les Lœuilly: 17h30-19h30  
\*Tilloy les Conty : 17h00-19h  
Tel: 0322381590 / Fax:0322380969  
mairiedeloeuilly@orange.fr (en cours de modification)

**Horaires Agence postale :**  
9h-12h et 16h30-18h

**Horaires Déchetterie :**  
(03.22.38.95.65)

*\*du 1er mars au 31 octobre :*

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

- samedi de 9h à 12h30 et 13h30 à 19h.

Fermé mardi et dimanche

## CCAS des Ô-de-Selle

Le 1er événement organisé fut la traditionnelle fête paysanne du 1er mai : l'occasion de rassembler les associations de la nouvelle commune et de faire découvrir la nouvelle équipe en place.

Une fête sous le soleil, dans son lieu culte de l'arboretum!

Les aides à la personne sont maintenues, les sorties également (prochaine sortie cet automne). Petite nouveauté concernant les concessions de cimetière : une part du prix sera reversé au CCAS.

### Mutuelles de village

Elles permettent à chaque habitant de bénéficier d'un régime complémentaire à la sécurité sociale à moindre coût. Ce dispositif est libre d'accès, sans condition de ressources et couvre tous les postes de dépense santé traditionnels. Deux mutuelles vous sont proposées : « MOAT » et « Mutuelle Just ».

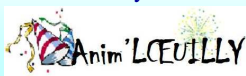
Des réunions d'information sont prévues à la Mairie de Lœuilly :  
le **18 juin à 18h00** pour « Mutuelle Just »  
et le **25 juin à 18h30** pour « MOAT ».

## ASSOCIATIONS



La Neuvilleoise

Une nouvelle association a vu le jour le mois dernier suite à la création de la commune Ô-de-Selle. En effet, Neuville-lès-Lœuilly et Tilloy-lès-Conty ont déjà leur propre association chargée de l'organisation des manifestations communales, ce qui a amené Lœuilly à créer la sienne : Anim'Lœuilly.



**La ruche qui dit oui :** Vous pouvez effectuer vos commandes (épicerie sèche, viande, chocolats, laitages, bracelets...) en ligne sur le site : [www.laruchequiditoui.fr](http://www.laruchequiditoui.fr) (ruche de Quevauvillers)

Dépôt et livraison au camping de Lœuilly tous les 15 jours.

**Prochaines dates :** 31/05, 14/06 et 28/06, 12/07 et 26/07, 9/08.

### RAPPEL : Bruits et fumées

- Un arrêté préfectoral fixe des horaires d'utilisation des éléments susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage :

**Lundi au vendredi :** 8h30-12h et 14h30-19h30 ;

**Samedi :** 9h-12h et 15h-19h ;

**Dimanche et jours fériés :** 10h à 12h.

- Le feu dans les jardins est interdit.

### ELECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se dérouleront les 25 et 26 mai 2019 afin d'élire les députés européens représentant la France au Parlement européen : chaque citoyen aura à choisir une des 34 listes de 79 députés européens.

Nouveau  
N°2

Mai-août 2019

# Le journal des Ô-de-Selle



11 juin à 20h  
Sans réservation

## Camping :

## un nouvel arrivant



Julien VILMANT, agent d'accueil et d'entretien, a pris ses fonctions le 4 mars dernier. Fils de commerçant (bar/tabac), Julien a d'abord travaillé comme commercial puis a été ambulancier pendant 10 ans. Passionné de chasse et de pêche, c'est avec de nombreuses idées de développement pour le camping qu'il s'y est installé.

Rappelons que le camping « Pré de l'Abbaye » possède 70 emplacements dont 2 mobilhomes et une caravane en location. Il a ouvert ses portes, pour la saison, le 30 mars dernier et ce jusqu'au 6 octobre prochain.

## Le mot du Maire

Le mois dernier, le conseil municipal a voté 4 budgets (budget général et 3 annexes : camping, assainissement collectif de Lœuilly, et service eau potable de Tilloy) représentant une enveloppe de 2 millions d'€ dont 1,5 en fonctionnement. Un 5<sup>ème</sup> budget, celui du CCAS, représente plus de 13 000€. Comme convenu avec la création de la commune Ô-de-Selle, ils ont été établis avec des taux d'imposition identiques par commune historique. Leur lissage interviendra à compter de 2020. Je précise que les budgets « eau » et « assainissement collectif », ainsi que le budget du syndicat d'eau potable de Lœuilly ne dépendent pas des taux d'imposition. Leurs financements tiennent au prix de l'eau et de la redevance assainissement.

Les projets engagés par les communes historiques se poursuivront même si nous sommes amenés à les échelonner afin de solliciter les aides de l'Etat et du département (toiture de l'église de Tilloy, sécurisation route de Fossemant à Neuville, traversée de Lœuilly...). Une grande majorité de nos travaux sont effectués par les agents communaux, ce qui est actuellement le cas de la salle Fayeulle à Lœuilly et de la mairie de Tilloy. Les agents sont ainsi répartis en équipes dont les missions sont variées. Cependant des imprévus (pannes, maladies, ...) peuvent parfois perturber cette organisation. Ce qui fut le cas ces derniers mois. L'entretien des villages a pu s'en faire ressentir et je m'en excuse. Nous mettons tout en œuvre pour que cela rentre dans l'ordre. Je rappelle malgré tout que l'entretien des trottoirs et caniveaux revient aux riverains. Le temps passé par les agents à entretenir vos abords peut être consacré à entretenir nos nombreux espaces verts. Pour le confort de tous et l'esthétisme de nos villages, je vous invite donc à entretenir le domaine public dont vous êtes responsables. Les branchages peuvent être déposés route de Wailly (contactez la mairie au préalable) en prévision de la fête de la St Jean. En espérant, qu'un individu mal intentionné ne l'incendie pas de nouveau comme ce fut le cas le 18 mai dernier.

Avec l'arrivée des beaux jours, je vous invite à profiter des diverses activités proposées par nos associations locales et, avec un peu d'avance, vous souhaitez de passer d'excellentes vacances.

Bien amicalement, votre Maire, Valérie MOUTON.

## Comptes Administratifs 2018

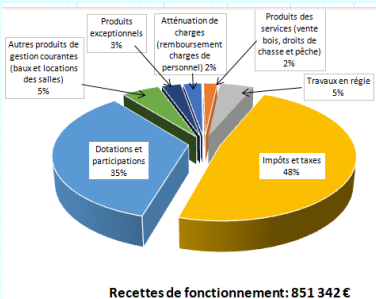
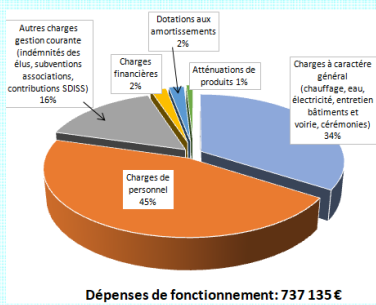
Les excédents de fonctionnement cumulés des trois communes représentent 396 360 € auxquels il convient d'ajouter l'excédent des budgets annexes "eau" de Tilloy de 83 356 €, "assainissement collectif" de Lœuilley de 105 976 € et "camping" de Lœuilley de 7 393 €, soit un excédent total de fonctionnement de 593 085 €.

Pendant l'année 2018, les investissements ont été les suivants:

- *Commune de Lœuilley* : démolition de l'ancien local des douches municipales et aménagement d'un parking avec bornes de rechargement pour véhicules électriques; toiture et maçonnerie à la salle Fayeulle; changement du transformateur électrique rue de la fontaine; renouvellement de la vaisselle de la salle polyvalente (66 230 €) ;
  - *Au camping* : achat, installation et équipement de 2 mobil-homes (34 734 €) ;
  - *Commune de Tilloy-lès-Conty* : aménagement de trottoir et plantations de haies (11 359 €) ;
  - *Service Eau de Tilloy-lès-Conty* : renouvellement de compteurs (33 754 €) ;
  - *Commune de Neuville-lès-Lœuilley* : achat d'un défibrillateur (1 340 €).
- Les excédents d'investissement cumulés des 3 communes représentent 69 751 €.

La commune Ô-de-Selle dispose ainsi d'un **excédent total début 2019 qui s'élève à 662 836 € répartis sur 1 budget principal et 3 budgets annexes.**

## Budgets prévisionnels 2019 :



Le conseil municipal a établi le budget de fonctionnement prévisionnel en équilibre. Toutefois pour plus de lisibilité, les graphiques ci-dessous ne tiennent pas compte des excédents (qui seront soit épargnés, soit utilisés pour l'investissement). Il a été élaboré avec les travaux et projets suivants :

### Neuville-lès-Lœuilley :

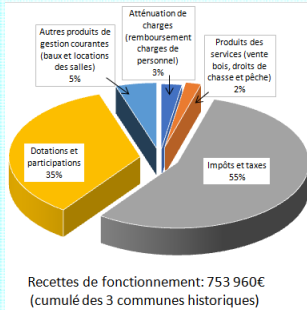
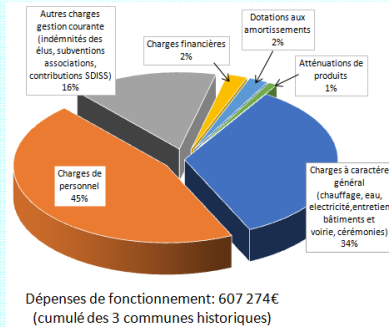
- Réfection du clocher de l'Église ;
- Ralentissement route de Fossemanant ;
- Clôtures et abris pour pâtures à chevaux.

### Tilloy-lès-Conty :

- Radars pédagogiques ;
- Rénovations armoires éclairage publique ;
- Changement de 16 lanternes (passage au Led).

### Lœuilley :

- Salle Fayeulle: peinture des façades, menuiseries extérieures et intérieures, électricité, aménagement et ameublement ;
- Reprise de concessions au cimetière ;
- Solde destruction cabine haute ;
- Mise en peinture de 2 transformateurs (dont un à Neuville) ;
- Aménagement de l'étage de la mairie ;
- Études pour aménagement des rues d'Amiens et de Conty ;
- Réfection de chemins.



**Prêt de matériel, location de salle :** En cas de besoin, il existe un contact par commune historique,  
- pour Lœuilley : la Mairie au 03.22.38.15.90  
- pour Neuville : Mr MONTARDIER au 06.60.16.65.07  
- pour Tilloy : Mr LETELLIER au 06.37.82.09.16

## Concours « Jardins et Façades fleuries »

Le concours, ouvert à tous les résidents des Ô-de-Selle, a pour objet de récompenser les actions menées en faveur de l'embellissement de la commune et du fleurissement des jardins, plates-bandes, balcons et fenêtres. Un jury neutre procédera à la visite de la commune courant le mois de juillet et les lauréats seront récompensés lors de vœux du Maire en janvier 2020. Alors, à vos plantations!

## Service Public d'Assainissement Non Collectif

Besoin de mettre aux normes votre assainissement non collectif ? Des subventions peuvent vous être attribuées :

- 4 000 € max (Agence de l'eau Artois/Picardie)
- 800 € max par la CC2SO

Pour plus d'informations sur les conditions d'attribution, vous pouvez vous rendre sur le site : [www.cc2so.fr](http://www.cc2so.fr) ou au 03.22.90.19.65 (SPANC).  
Fin du dispositif en 2020.

## Fête départementale des loisirs et sports de la nature

Les 25 et 26 mai, la base nautique et le plan d'eau Saint Martin recevront cet évènement d'ampleur départementale. La coulée verte sera le trait d'union des deux sites où vous serez offerts des animations de qualité, accessibles à tout public. Ouverture des sites le 25 mai de 14h à 18h et le 26 mai de 10h à 18h. Le programme se trouve sur la page facebook des Ô-de-Selle.



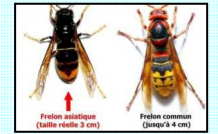
## ÉCO RUN :

Le 27 avril avait lieu aux étangs de Lœuilley et sur la coulée verte un Éco Run par le club Poix Triathlon. Un concept simple : associer sport et geste pour la planète en collectant les déchets trouvés dans la nature. Cette 1ère édition a été un succès avec enfants et parents au rendez-vous et plus de 20 kg de déchets collectés sur 5 km de parcours.



**Frelons asiatiques :** Aidez nous à les enrayer. Ils sont nuisibles!

La saison de la fondation des nids commence. Vous suspectez sa présence ?



Cherchez à repérer le nid et dans ce cas, contacter au plus vite la mairie.



## Chèque énergie

Le chèque énergie aide les foyers modestes à payer les factures d'énergie du logement : électricité, gaz, fioul, bois et certains travaux de rénovation énergétique. Il est attribué pour une année en fonction des ressources et de la composition du foyer. En 2019, le montant a augmenté et le plafond de ressources a été revu à la baisse. Pour toute question : [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr) / 08.05.20.48.05 (appel gratuit fixes et portables).

## Déchets/dépôts sauvages dans la nature

Tout abandon de déchets commis avec un véhicule peut être réprimé par une sanction de 5ème classe avec saisie du véhicule selon l'article R.635-8 du Code Pénal. Les dispositions s'appliquent également quand un automobiliste indécrottable jette de sa portière une bouteille vide ou tout autre objet.

*"Jeter n'importe quoi, n'importe où, nuit gravement à notre nature".*